

Éolien en mer : l'appel d'offres pour le parc au large d'Oléron s'est écroulé

Le ministère de l'Économie et des Finances déclare infructueux l'appel d'offres pour la construction et l'exploitation d'un parc éolien au large de l'île d'Oléron, en Charente-Maritime. C'est une première

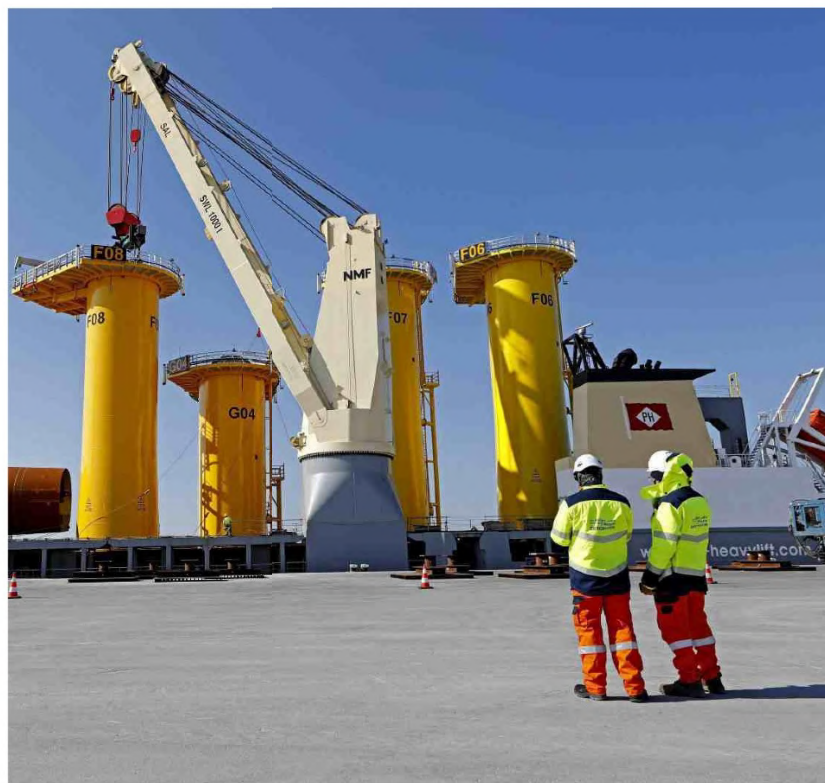
Jean-Denis Renard
jd.renard@sudouest.fr

Est l'issue redoutée par les acteurs de la filière éolienne en mer en Charente-Maritime a fini par arriver. Hier, par le biais d'un communiqué, le ministère de l'Économie et des Finances a déclaré infructueux l'appel d'offres pour la construction et l'exploitation d'un parc de 180 km² situé à 40 kilomètres en face de l'île d'Oléron. D'une puissance d'1 gigawatt, le projet OLI « n'a fait l'objet d'aucune offre au terme de la période de candidature », a-t-il indiqué laconiquement. C'est une première dans l'histoire du développement de l'industrie éolienne devant les côtes françaises. Elle concerne le plus méridional des

parcs envisagés sur la façade maritime mer du Nord-Manche-Atlantique. Et elle assortit d'un énorme point d'interrogation le futur de

Cet été, le préfet avait évoqué « un nouvel appel d'offres avec un calendrier restreint » en cas d'échec. On attend de voir

cette énergie dans la partie sud du golfe de Gascogne, en région Nouvelle-Aquitaine. Bercy ne précise pas si la procédure va être relancée. Dans l'entourage ministériel, on suggère que l'État prendra le temps d'examiner les rai-



Le Port atlantique de La Rochelle compte sur le développement de l'éolien en mer, avec ici la maintenance de pièces en février 2021. L'appel d'offres infructueux à Oléron est un coup dur pour son activité. ROMUALD AUGÉ / SO

sons de cette déconfiture pour adapter, à l'avenir, les critères d'éventuels appels d'offres aux contraintes qui pèsent sur les industriels. Au début de l'été, Brice Blon-

del, le préfet de Charente-Maritime, avait évoqué « un nouvel appel d'offres avec un calendrier restreint » en cas d'échec. On attend de voir. Quoi qu'il advienne, la date théorique de mise en service d'OLI, en 2032, ne pourra pas être respectée.

Neuf au départ

Ils étaient pourtant neuf à avoir été présélectionnés par la Commission de régulation de l'énergie (CRE) après le coup de gong de la procédure donné par l'État, en 2022. Des poids lourds figuraient parmi les consortiums retenus : Engie, TotalEnergies, EDF Renouvelables, l'Allemand RWE. Mais très rapidement, le projet a essuyé de violents coups de tabac.

Il a d'abord suscité de vives oppositions dans l'île d'Oléron et ses alentours. Pour son impact sur la pêche, avec la proximité du port de la Cotinière. Pour les paysages. Sans oublier la santé des fonds marins et des écosystèmes. « On veut, au pied de chaque mât, couler 9 000 tonnes de béton qui y resteront à jamais. Et il faut arrêter de nous faire croire qu'il n'y aura aucun traitement chimique pour préserver les matériaux, en particulier l'acier de la corrosion », ajoute Christophe Sueur, le maire de Saint-Pierre-d'Oléron, l'un des détracteurs du projet. Ceux-ci sont regroupés au sein du collectif Nemo

(Non à l'éolien marin à Oléron et à ses extensions), né il y a dix ans déjà. À l'origine, ce parc censé faire appel à la technologie éprouvée de l'éolien posé - planté dans les fonds marins, par opposition à l'éolien flottant - était prévu bien plus près des côtes de l'île. À 9 kilomètres au plus proche. Le débat mené sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP) fin 2021-début 2022 l'a repoussé plus loin, mais toujours dans le périmètre du parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis. L'État a finalement consenti à localiser la zone pressentie encore plus à l'ouest, à 39 km au large.

Des contraintes exceptionnelles

Ce choix a aggravé les contraintes pour les industriels candidats. C'est à quelque 70 mètres de fond qu'il faudrait arrimer les mâts des éoliennes, une hauteur de colonne d'eau exceptionnelle au regard de ce qui se pratique en Manche et en mer du Nord. En miroir de ces difficultés, le prix plafond de vente de l'électricité au sortir d'OLI, 100 euros le mégawattheure (MWh), n'était peut-être pas « suffisamment attractif » dans un contexte marqué par l'inflation et la nouvelle donne géopolitique, selon le mot de Brice Blondel, le préfet de Charente-Maritime, lors d'une réunion publique.

Sur ce point, la religion de Christophe Sueur est plus limpide que l'eau turbide des pertuis. « On nage dans une hérésie technique et financière. Ce projet est peut-être trop

« Ce projet est manifestement trop compliqué alors que le gisement de vent est trop faible »

précoce, il est manifestement trop compliqué alors que le gisement de vent est trop faible. Il faut savoir dire stop et réfléchir au bon usage de l'argent public au lieu de subventionner des consortiums industriels qui ne nous apportent pas de solutions », analyse l'élu oléronais. Celui-ci avait fort peu goûté l'organisation de réunions publiques à La Rochelle, alors que « la quasi-unanimité des Oléronais » est opposée au projet au large de l'île. Illustration des divergences qui se font jour en Charente-Maritime sur l'éolien en mer. Pour les acteurs locaux de la filière, un enterrement de première classe du parc Oléron 1 aurait un effet domino. Après OLI est programmé OLI2, un parc éolien posé ou flottant. Puis Golfe de Gascogne Nord, soit un plan de charge pour quinze ans.

Les projets d'éolien en mer

